

## Création d'une commission culturelle

Le conseil municipal souhaite créer une commission culturelle ayant pour objectif d'organiser, deux à trois fois par an, un évènement à la hauteur et à l'ambition de notre petit village.

Afin d'échanger sur ce sujet nous vous convions à une réunion le lundi 16 juin à 20 h à la Mairie.

Toutes les personnes intéressées y sont invitées. En fonction des réponses et des présences nous constituerons cette commission.

Les personnes empêchées de participer à cette réunion peuvent déposer leur point de vue et leurs idées dans la boîte aux lettres de la mairie (à l'intention de la commission culturelle) avant la date de la réunion.

## La Communauté des Communes du DIOIS (CCD)

Les représentants ont participé à la réunion d'installation de la CCD le 16 avril 2014.

A noter que Raymond Biglia a été élu vice-président de la CCD chargé des finances.

La CCD pilote entre autre deux gros projets importants pour notre commune :

-La modernisation de la collecte des ordures ménagères et des points de tri sélectif

-La mise en place du plan fibre

Pour plus d'information sur rôle primordial de la CCD vous pouvez vous connecter sur son site internet :

[www.paysdiois.fr](http://www.paysdiois.fr)

## Informations journée citoyenne

Comme les autres années celle-ci se déroulera le premier samedi des vacances scolaires soit le 6 juillet. Merci, d'ors et déjà, de réserver votre journée. Un rappel sera fait en temps utile.

## Le coin des associations

Le comité des fêtes est une association loi 1901. Tous les habitants de Romeyer y sont adhérents et sans cotisation. Son but est d'organiser des activités et manifestations diverses afin de créer du lien entre les habitants. Elle n'existe que par la participation et le volontariat de bénévoles.

Le Comité des fêtes est fait pour et par les Romeyais et Romeyaises. Il a toujours besoin de volontaires pour organiser ses activités. Contact auprès de sa Présidente Isabelle Borel.

Prochaines activités : En juin voyage dans le Gard (petit train à vapeur et bambouseraie), la vogue du 1<sup>er</sup> aout, les concours de pétanques dans les hameaux 11 juillet aux Planeaux et 22 aout aux Moulins,

Le vide grenier du 13 septembre, les paniers à histoires de Monique pour les enfants de 4 à 10 ans (contact : [moniquelacoutiere@orange.fr](mailto:moniquelacoutiere@orange.fr)).

En prévision pour la fin de l'année un karaoké et le spectacle de Noël

## Parole aux habitants

### Le saviez-vous ?

La commune de Romeyer a reçu un témoignage de reconnaissance pour service rendu par sa population qui a, par les risques encourus et le courage dont elle a fait preuve pendant l'occupation, contribué activement à la libération de la Drôme en 1944.

Image exemplaire d'une petite commune drômoise devenue terre d'accueil pour les nombreux réfractaires au S.T.O. et victime des lois raciales de l'occupation nazie.

Dès 1943 des dépôts d'armes sont constitués, puis un groupe de résistant sédentaires est créé par son Maire de l'époque, Monsieur Maurice Fialoux.

La commune de Romeyer a abrité de très nombreux résistants venant des maquis du Vercors ainsi qu'un groupe de blessés. Tous furent ravitaillés et secourus par la population.

Grace au civisme de ses habitants, à leur discrétion, à leur dignité face à l'occupant, grâce aussi à ses résistants qui ont combattu pour la reconquête de nos libertés, la commune de Romeyer sera toujours un exemple pour les futures générations.

*Les personnes souhaitant utiliser cet espace pour le prochain numéro doivent déposer leur contribution avant le 1<sup>er</sup> septembre 2014 au nom de la commission communication (boîte aux lettres de la Mairie).*

# L'écho de Romeyer

## Bulletin d'information de la mairie

Directeur de la publication : Raymond Biglia. Comité de rédaction : le Conseil Municipal.  
L'Echo de Romeyer est disponible en mairie.

Le Pas de  
la Roche  
Alt. 475 m

MAI 2014

### EDITO

La nouvelle équipe du Conseil Municipal, renouvelée pour partie, s'inscrit bien dans la continuité et ce au-delà des projets très opérationnels, aussi et surtout concernant les valeurs d'ancrage de son action. Dans cet esprit ce « premier nouveau numéro » est axé sur l'envie de mieux et plus communiquer ainsi que d'accentuer l'association des habitants au Conseil Municipal dans ses réflexions et ses actions. Notre environnement communal et la vie collective qui s'y développent sont l'affaire de tous ; non pas merci mais bravo pour l'intérêt que vous voudrez bien manifester !

Le maire

### La charte des citoyens associés

**Comme annoncé avant les élections, une charte des citoyens associés a été adoptée par le Conseil du 17 avril. Celle-ci prévoit la création d'un statut de citoyens associés dans le but de parfaire la représentation démocratique en permettant à certains habitants de la commune de participer à la vie communale et d'œuvrer pour son intérêt.**

**Les citoyens associés doivent être électeurs sur la commune et avoir des compétences dans certains domaines et ou avoir un intérêt aux affaires locales ; Ils devront accepter la charte qui leur sera présentée en détail.**

**Ceux-ci sont cooptés et désignés par la Conseil Municipal, ils seront au nombre maximum de six.**

**Tout habitant de Romeyer peut présenter sa candidature (par écrit) à l'intention de M le Maire.**

### Informations

#### Ouverture de la Mairie

Nous vous rappelons que le secrétariat de la Mairie est ouvert le mardi de 9 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 17 h.

Le N° de téléphone 04 75 22 22 58

Le courriel est : [mairie.romeyer@orange.fr](mailto:mairie.romeyer@orange.fr)

*Depuis plusieurs années le journal municipal n'était pas paru, faute de temps, faute de moyens.*

*Le nouveau conseil municipal a décidé de le relancer à raison de deux par an (fin septembre et fin avril, mai cette année). Nous n'en prenons pas l'engagement formel mais nous nous efforcerons de maintenir ce cap pour les six prochaines années.*

*Ce journal ne pourra vivre pleinement sans la participation de tous. Aussi nous avons décidé de l'ouvrir à d'autres acteurs en créant deux rubriques nouvelles : le coin des associations et parole aux habitants. Les associations de Romeyer afin qu'elles puissent communiquer leur but et leur actualité. Les habitants de Romeyer qui ont une information d'intérêt général, une passion à communiquer, un coup cœur à faire partager, un coup de gueule (pourquoi pas, et dans le respect) à exprimer.*